

# Commission Aménagement du territoire

---

## Feuille de route pour la mandature associative 2020-2023 *Commission commune avec France urbaine*

**CO-PRESIDENT : PATRICE VERGRIETE, VICE-PRESIDENT DE L'ADCF, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE**

### THEMATIQUES TRAITÉES

#### En matière d'urbanisme :

- PLUi : accompagner les réflexions locales et nationales sur le transfert  
Encourager et accompagner les débats locaux avant l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative au transfert automatique de la compétence (sauf minorité de blocage)

- Autorisations d'urbanisme : préparation à la dématérialisation  
Accompagner les communautés à la dématérialisation des demandes et de leur instruction. L'AdCF est très impliquée, au même titre que l'AMF, dans les travaux de l'Etat sur la dématérialisation de l'urbanisme.

- Urbanisme commercial : repenser la gouvernance locale du commerce  
L'AdCF doit poursuivre ses travaux, en lien notamment avec FNAU, FN SCOT, France urbaine, visant à renforcer le pilotage politique collégial de l'implantation commerciale. Une proposition de l'AdCF (qui trouverait place dans la loi « 3D ») viserait à proposer aux territoires matures et robustes sur ces sujets de pouvoir s'exonérer des règles nationales qui prévalent en la matière (CDAC) et à renforcer l'autonomie et la responsabilité politique locale.

- Foncier : « Zéro artificialisation nette »

Etre force de proposition dans le cadre du ZAN ; se préparer au débat parlementaire de 2021 sur les leviers et impacts du ZAN en matière de fiscalité foncière, fiscalité de l'urbanisme, planification, gouvernance, relation Collectivités / Etat, mobilisation des friches... La commission gagnera à rentrer en contact avec les fédérations d'aménageurs et promoteurs.

#### En matière d'habitat :

- Territorialisation des politiques de l'habitat :

Poursuivre les travaux engagés en matière de territorialisation des politiques locales et notamment dans l'adaptation des dispositifs nationaux.

*Objectif à court terme : faire des propositions concrètes et opérationnelles dans le cadre de la loi « 3D »*

- Lutte contre la précarité énergétique des logements (parc privé et parc public) :

Accompagner les collectivités à une généralisation, dans de bonnes conditions, de la rénovation énergétique des logements notamment dans le parc privé.

*Objectifs à court terme : améliorer la cohérence entre les différents guichets et dispositifs existants, en particulier dans une perspective de massification de MaPrimeRénov'.*

- Hébergement d'urgence :

Accompagner les collectivités engagées dans l'appel à manifestation d'intérêt de France Relance.

- Politiques de peuplement :

Poursuivre la mise en œuvre des différents dispositifs (CIL, CIA, PPGID...).

*Objectifs à court terme : développer les politiques partenariales notamment avec les bailleurs sociaux*

- Parc social :

Renforcer la délégation des aides à la pierre

- Action Logement :

Développer un travail collaboratif avec Action Logement (mise en œuvre de la convention signée avec l'AdCF)

## Référents AdCF :

Philippe Schmit  
SG et conseiller urbanisme  
[p.schmit@adcf.asso.fr](mailto:p.schmit@adcf.asso.fr)

Claire Delpech  
Conseillère habitat  
[c.delpech@adcf.asso.fr](mailto:c.delpech@adcf.asso.fr)